

Vœux du maire

Jean-Pierre Hurtiger : « J'y vais ! »

Après avoir maintenu le suspense jusqu'au bout, le conseiller général maire a officiellement confirmé sa candidature aux prochaines élections législatives. Ses médecins, sa famille... et l'horoscope du Journal de Gien l'ont conforté dans sa décision.



Jean-Pierre Hurtiger a finalement décidé d'être candidat aux prochaines législatives.

Ce n'était pas un secret puisqu'il l'avait lui-même dévoilé publiquement à plusieurs reprises, Jean-Pierre Hurtiger avait bien l'intention de se présenter aux prochaines élections législatives, dans la nouvelle circonscription (la 3^e) du Loiret. Mais la maladie est une nouvelle fois (voir encadré) passée par là et fort logiquement, le doute subsistait. Les avis étaient d'ailleurs partagés juste avant la cérémonie des vœux du conseiller général maire de Gien vendredi dernier, certains étant même persuadés qu'il ne se lancerait pas dans la bataille. Une interview parue le matin même dans un « morceau de papier » montrait également son incertitude, son choix étant lié à l'avis des médecins, mais aussi de sa famille.

Bref, on se demandait bien quelle allait être sa décision et Jean-Pierre

Hurtiger a fait durer le plaisir avec un certain sens de la mise en scène. Après un mini-concert de l'orchestre des jeunes écoliers suivi des bilans de trois adjoints (Camille Clavelou, Alain Mignard et Alain Guillaumin) agrémentés d'une projection de visuels sur écran géant, le tout en présence des autres adjoints assis en arc de cercle sur la scène, le maire a (enfin) pris la parole. Et une fois n'est pas coutume, il s'est voulu rassembleur et consensuel sur l'ensemble de son discours.

L'apaisement à tous les étages

Evoquant tout d'abord le social, Jean-Pierre Hurtiger a promis de « travailler sur les plus fragiles qu'il faut mettre à l'abri », en lien direct avec la conseillère municipale communiste, Sylvie Vauvilliers, avec

laquelle il compte cibler des actions et utiliser au mieux le budget du CCAS. Pour ce qui est de l'économie, domaine dans lequel « le Giennois n'a pas été épargné avec un nombre de chômeurs qui a doublé », il a remercié Christian Bouleau, président de la communauté des communes giennaises (CdCG), d'avoir répondu à son appel en créant notamment un poste spécifique « pour aller au-devant des problèmes ». Et quant à l'intercommunalité, il a joué la carte de l'apaisement avec les représentants de la CdCG.

S'adressant aux « absents » de la réunion ratée (faute de quorum) de la CdCG le 30 décembre dernier, il a déclaré n'avoir en lui « aucune haine, aucun nombrilisme, simplement le désir de reconnaissance de la ville phare, désir qui n'est pas satisfait... Nous avons beaucoup travaillé depuis et nous avons trouvé des solutions à tous ces problèmes... J'ai oublié les errances des uns et des autres, je n'ai pas oublié mon caractère de cochon que j'ai mis de côté quand le président de la CdCG m'a tendu la main comme je lui ai tendu la mienne ». Et le maire de conclure sur ce point : « Il nous reste à parachever ces problèmes intercommunaux dans le calme », associant même le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur (présent) à sa volonté de mettre en application les réformes comme celle de l'intercommunalité, « de façon mesurée et en pesant bien toutes les incidences possibles ».

Un horoscope des plus encourageants

Bref un discours assez inhabituel chez le maire de Gien qui excelle souvent dans la distribution de cartons rouges tous azimuts. Même le Journal de Gien a été épargné et même remercié (mais oui, mais oui) pour son horoscope paru fin 2011 auquel Jean-Pierre Hurtiger fait allusion chaque année. Il a pu ainsi découvrir qu'en 2012, le sagittaire qu'il est « aura l'énergie pour franchir le cap du changement qui se profile à l'horizon, vous vaincrez les obstacles là où d'autres baissent les bras, de nouveaux horizons porteurs d'espoir s'offriront à vous au milieu et fin d'année... ». Et ce n'était pas mal non plus du côté de la santé : « Un moral d'acier, vous aurez une excellente résistance au stress... ».

« Je ne sais s'ils l'ont écrit pour moi, mais je les en remercie », dira-t-il en souriant, avant d'en venir aux choses sérieuses. Car outre l'horoscope de Journal de Gien certes des plus encourageants, il a quand même concerté ses médecins pour avoir leur avis sur sa candidature à la députation et sa capacité à finir un éventuel mandat de cinq ans. Au final, ils l'auraient plutôt encouragé à le faire et sa famille ne s'y est pas opposée, sachant sans doute que l'homme de terrain comme le tribun en brûle d'envie.

Alors il n'en fallait pas plus pour qu'il ne délivre enfin le verdict à un auditoire encore hésitant : « J'y vais ! », a-t-il lancé haut et fort en



Exaucé Kingwanga a reçu le prix scolaire annuel de la ville de Gien et un chèque de 300 € pour ses bons résultats scolaires et sportifs.

levant ses deux poings serrés au ciel en signe de victoire. Il lui faudra cependant battre ses adversaires dont ceux qui étaient présents dans la salle et qu'il a sportivement invités à le rejoindre sur la scène : Sylvie Vauvilliers (Front de Gauche), Philippe Froment (PS) et Claude de Ganay (UMP). Si la campagne semble partie de manière plutôt respectueuse et constructive, la bataille sera rude et le résultat au soir du premier tour du 10 juin s'annonce très serré. Et ceux

qui pouvaient espérer que Jean-Pierre Hurtiger, un indépendant qui se dit proche de Borloo, se retire de la compétition devront désormais faire avec lui.

Hervé Le Roux Dupeyron

Législatives

Sylvie Vauvilliers invite à un débat ses futurs adversaires

Après être montée sur l'estrade de la salle Cuiry avec Philippe Froment (PS) et Claude de Ganay (UMP) pour rejoindre Jean-Pierre Hurtiger (indépendant), la quatrième candidate aux prochaines élections législatives, Sylvie Vauvilliers (Front de Gauche) a remis à ses futurs adversaires le programme de son parti intitulé « L'humain d'abord ». Elle leur a conseillé de le lire tout en les invitant à un débat contradictoire sur le sujet de leur choix. Sur le principe, tous auraient accepté cette proposition, mais il reste maintenant à trouver les dates et les modalités de ce débat avant le premier tour de ces élections qui aura lieu, rappelons-le, le dimanche 10 juin.

LGV-POCL

Le maire de Gien fustige le président de l'Agglo Orléanaise

Si Jean-Pierre Hurtiger s'est montré particulièrement consensuel lors de ses vœux, il est toutefois monté au créneau à propos de l'aménagement du territoire, et plus particulièrement du débat sur le tracé de la future LGV-POCL. Il est ainsi revenu sur la réunion qui s'était déroulée la veille à Gien (voir par ailleurs) en disant à propos de l'un des intervenants : « J'ai honte pour lui, mes yeux ne le verront plus, qu'il ne vienne pas me serrer la main ! ».

Si le maire de Gien n'a pas cité la personne en question, tout le monde a compris qu'il s'agissait de Charles-Eric Lemaignan, président de l'Agglo Orléanaise. Celui-ci avait en effet déclaré que les collectivités pourraient ne pas participer au financement de la ligne au cas où le tracé ouest (par Orléans) ne serait pas retenu. Une drôle de façon, effectivement, de concevoir l'aménagement du territoire en général, et ce débat sur la ligne à grande vitesse en particulier.

H.L.R.D.

Elections législatives

Une deuxième tentative pour Jean-Pierre Hurtiger

En 1997, déjà en raison de la maladie, il n'avait pu se présenter comme candidat officiel. Mais il avait été le suppléant de Jean-Charles Paré et ils avaient réalisé un score très honorable



En 1997, Jean-Pierre Hurtiger s'était déjà présenté aux législatives en tant que suppléant de Jean-Charles Paré.

Certains se souviennent peut-être que Jean-Pierre Hurtiger avait déjà visé le siège de député. C'était en 1997 et Jean-François Deniau (RPR), député sortant, se présentait pour la énième fois dans la 4^e circonscription (Montargis-Gien) avec pour suppléant son fils, François-Xavier. Mais la fin de l'ère Deniau se faisait sentir et le jeune conseiller général maire de Gien, confortablement élu jusque-là, voyait là une opportunité des plus intéressantes au niveau national, même s'il n'avait pas d'investiture.

Mais quelques mois avant l'élection, Jean-Pierre Hurtiger tombait malade à cause de son diabète et perdait dans la foulée 20 à 30 kg. Difficile de faire campagne dans de telles conditions, mais pour rester dans le jeu politique et alors que sa santé revenait doucement, il accepta de devenir le suppléant du conseiller général maire de Château-Renard, Jean-Charles Paré. A l'époque, le « couple » mettait en avant son indépendance face aux grands partis politiques, et tous deux, bien ancrés dans le terroir, avaient en commun un sens profond de la convivialité.

Mais cela n'a pas suffi et Jean-Charles Paré n'a obtenu au premier tour que 12,97 % des voix, ce qui est déjà fort bien quand on sait qu'il n'y avait pas moins de 12 candidats dont cinq de Droite. D'ailleurs Jean-François Deniau, pourtant habitué à de très larges victoires, n'avait réuni quant à lui que 20,91 % des suffrages et il s'était retrouvé au deuxième tour face au candidat du FN, Maurice Etienne, avec une victoire assurée au final.

A l'approche des législatives 2012, alors qu'il y a une place à prendre dans la nouvelle circonscription qui s'est coupée du Montargis pour s'étendre désormais jusqu'à La Ferté-Saint-Aubin, Jean-Pierre Hurtiger s'est retrouvé de nouveau confronté à de gros problèmes de santé (lymphome du manteau). Mais cette fois-ci, il semble que la maladie n'ait pas eu raison de sa volonté de briguer un siège à l'Assemblée nationale. Il lui reste désormais à trouver une suppléante qui sera fort probablement issue de la Sologne fertésienne.

Hervé Le Roux Dupeyron

L'assistance à la salle Cuiry

